

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2014 – 10H15

Compte-Rendu

Etaient présents :

Mesdames

- Christine BEAUCHEMIN-FLOT
- Céline DELFOUR
- Aurélia DI DONATO

Messieurs

- Michel HUMBERT
- Denis BLUM
- Martin BIDOU
- Jacques FRETTEL
- Ken LEGARGEANT
- Stéphane LIBS
- Pascal ROBIN

Excusés :

- Madame Aline ROLLAND : pouvoir à Monsieur Stéphane LIBS
- Monsieur Jacques DAUMAS : pouvoir à Monsieur Stéphane LIBS

Y assistait : Béatrice BOURSIER

1 - Validation du compte-rendu du dernier CA

Le compte-rendu est validé à l'unanimité des présents.

2 – Modification du siège social du SCARE

Comme spécifié dans les statuts, le changement d'adresse de siège peut être voté par le Conseil d'Administration.

Le siège social du SCARE est transféré à l'adresse suivante :

c/o CST, 22/24 avenue de Saint-Ouen 75018 Paris.

Cette décision est prise à l'unanimité des présents et sera inscrite dans les statuts.

3 – Communication au sein du Conseil d'Administration

Les membres du Conseil d'administration souhaitent continuer à répondre aux questions qui leur sont adressées en utilisant la fonction « Répondre à tous ».

Ils sont ainsi au courant des idées et positions de chacun et peuvent rebondir sur les propositions lues.

4 – Préparation du Congrès

L'après VPF

Le thème fera l'objet du débat du mardi 30 septembre au Congrès des exploitants.

Il est fait part aux administrateurs de la demande du Film Français : le magazine recueille les positions des organismes professionnels sur la question, en vue d'un article à paraître lors du Congrès. En raison des délais de bouclage du journal, les principales orientations ont été communiquées avant le CA, aux administrateurs et au journaliste.

Le sujet est débattu en Conseil d'Administration :

Les contributions numériques ont été mises en place par voie législative, pour permettre à l'ensemble des salles de changer d'équipement et basculer vers le numérique. Les distributeurs faisant dans le même temps des économies - la duplication de supports numériques étant moins onéreuse que le tirage de copies 35, il leur a été demandé de contribuer à l'investissement nécessaire à l'équipement numérique des salles.

La sortie des contributions numériques a des conséquences d'ordre :

- techniques : le matériel numérique, contrairement au 35, a une durée de vie très courte et le renouvellement des pièces intervient de manière très rapide, tous les 5 ou 6 ans.
D'autre part, il évolue sans cesse. Il est important d'intégrer ces innovations pour avoir le même niveau d'exigence dans nos salles que dans les établissements de circuits.

- Financières : il faudra donc financer ce renouvellement beaucoup plus rapidement que le matériel 35. D'autre part, les coûts d'exploitation numérique sont beaucoup plus élevés qu'une exploitation en 35mm. (consommables : lampes, filtres ... ; coûts de maintenance ...)

Dans l'économie numérique, la distribution bénéficie de moindres coûts d'édition de copies par rapport à l'économie du 35.

Mais également au sein de l'exploitation, tous les acteurs ne sont pas égaux : la grande exploitation a réalisé des économies considérables sur le poste le plus important, celui de la masse salariale, grâce à une réduction de son personnel de cabine, un tiers des opérateurs étant désormais requis pour lancer les projections numériques.

Les salles indépendantes, par contre, subissent l'augmentation des coûts sans économies d'échelle possible pour de petites exploitations et n'ont absolument pas réduit leur personnel.

- de régulation : Le coût d'un VPF est un frein à un élargissement des plans de sortie. L'absence de contribution peut aboutir à des sorties encore plus massives qui limiteront l'accès aux écrans pour les autres films. Sans contribution numérique, une concentration encore plus accrue des copies dans les grandes villes est à craindre, et des difficultés pour les films Art & Essai à trouver des écrans.

Une régulation préserve la diversité.

Les questions suivantes sont posées :

- Faut-il permettre un accès aux écrans gratuit ou non ? S'il y a contribution, qui doit la payer ?
- Un accès aux films plus rapide pour la petite et moyenne exploitation, qui découlerait de l'absence de VPF, est-il souhaitable ? en effet, aujourd'hui, les salles n'ayant pas les films en sortie nationale doivent attendre 5 semaines minimum (seuil pour lequel un élargissement du nombre de copies ne requiert pas de contribution pour le distributeur.)
- Est-ce envisageable de dissocier les établissements indépendants et Art & Essai de la grande exploitation ? En effet, les distributeurs auront des réticences à contribuer à l'économie des circuits en sachant que ces derniers ont des charges de personnel beaucoup plus faibles, alors qu'ils pourront être plus sensibles aux difficultés financières des établissements indépendants.
Un système vertueux, qui proposerait des bonus aux distributeurs en fonction du nombre de copies Art & Essai et viendrait alimenter les salles de la petite et moyenne exploitation, est-il réalisable ? Par quels leviers ?
 - Peut-on encore utiliser l'argument de comparaison avec l'économie du 35 mm dans les négociations ? En effet, cela fait 5 ans que le modèle économique a été modifié. De nouvelles règles ne pourront pas être basées dans la durée sur un ancien modèle.

-
-
-
- Par quel moyen la règle peut-elle être établie ? Un accord interprofessionnel, une mesure du CNC, la voie législative ? La remontée de recettes ? Le taux de location, la TSA, un fonds de mutualisation ? Certaines de ces voies ont déjà été jugées irréalisables lors de la mise en place du système actuel de contribution numérique.

Opération 4 euros pour les moins de 14 ans

Le sujet a été abordé lors du dernier comité de réflexion de la FNCF. Cette opération a été mise en place en contrepartie d'une baisse du taux de TVA. Dans le contexte actuel, la menace d'une augmentation du taux de TVA n'est pas exclue.

La poursuite de l'opération serait donc préférable, mais laissée au libre-choix de chaque exploitant et sans communication d'ensemble de la FNCF. Le sujet sera débattu au congrès et la décision prise au conseil fédéral de novembre.

Les études du CNC ont fait cas d'un large succès de l'opération, repris par la presse.

Or ce succès n'est pas observé pour tous. Les retours du questionnaire que le SCARE a envoyé à ses adhérents, s'ils ne sont pas exploitables de manière rigoureusement statistique, donnent une idée des effets de l'opération dans les salles, peu positif :

Le travail des salles Art & Essai sur les films de la diversité a été mis à mal par l'opération 4 euros : elles ne sont plus identifiées par la spécificité de tarifs bas en faveur de films d'auteurs jeune public, qui représentait une incitation ; les familles, mais aussi les centres de loisirs et les scolaires sont désormais attirés par les films commerciaux proposés par les multiplexes pour le même tarif.

Le succès de films comme *Minuscule* masque la forêt de films ayant rencontré des échecs cette année.

Il est noté par ailleurs, que les Circuits commencent à proposer des films de patrimoine, qui sortent de plus en plus fréquemment. UGC propose des séances UGC Culte parfois 3 semaines avant la sortie de ces films dans les autres salles.

Sur Paris, après l'ouverture de la fondation Pathé, les 5 écrans du Gaumont/Pathé Fauvette, toujours aux Gobelins, actuellement en travaux, sera dédié au patrimoine, avec le catalogue dont ils sont détenteurs.

1 - Fonds de soutien, Coûts d'exploitation

Michel Humbert, Aurélia Di Donato, Isabelle Tarrieux

Si une modification du retour de fonds de soutien en faveur des tranches les plus faibles est demandée pour compenser un peu l'augmentation des frais d'exploitation, il convient aussi de trouver les moyens de réduire ces coûts.

Des négociations avec les installateurs et prestataires, afin d'obtenir une harmonisation sur le prix des prestations sont souhaitables.

Il est noté que l'Etat a fait une ponction sur le budget du CNC l'année dernière et que cette mesure, qui devait être exceptionnelle, avait été à nouveau avancée.

Il est décidé d'interroger dans un courrier Richard Patry sur retour du fond de soutien pour l'exploitation, thème sur lequel il a notamment été élu à la FNCF.

2 – Cartes illimitées

Stéphane Libs, Aurélia Di Donato, Aline Rolland, Michel Humbert, Martin Bidou, Claudine Cornillat

Comme souhaité lors du CA de juillet, le SCARE s'est rapproché de l'AFCAE qui avait déjà entamé des travaux sur le sujet avec le groupe Paris. Renaud Laville a proposé de convier les membres du groupe de travail du SCARE à la prochaine réunion du groupe Paris de l'AFCAE. Cette réunion doit être mise en place en octobre.

Il est rappelé qu'un manque de précision dans le décret amène les juristes des circuits à une interprétation qui conduit les salles associées à payer la TSA deux fois.

Par ailleurs, les contrats ont été signés de gré à gré et n'ont pas tous les mêmes termes. Les contrats d'autres exploitants ne peuvent pas être divulgués dans une action en justice.

Il est constaté sur Paris que les entrées des établissements indépendants pouvaient être composées à 35 % d'entrées par des cartes illimitées dont les frais ont une part variable et un retour très faible.

Cette proportion d'entrées est encore beaucoup plus importante pour les films les moins médiatisés, vus par le public assidu, largement abonné.

Il arrive parfois que des clients de salles Art & Essai s'abonnent à une carte illimitée pour aller chez les indépendants et de temps en temps dans le circuit émetteur.

3 - Education à l'image

Denis Blum, Christine Beauchemin-Flot, Jacques Daumas, Pascal Robin, Céline Delfour, Nicolas Revel

Il est demandé des précisions sur la liste des salles et des établissements participants au prix Jean Renoir des lycéens, qui comprend 8 films sélectionnés. Cette demande sera adressée à la FNCF.

4 - Formation – Transmission

Aline Rolland, Flore Tournois, Paul-Marie Claret

- Formation : Il est prévu que le groupe liste les formations existantes concernant l'exploitation, en attendant le remplacement du CAP de projectionniste. Les membres du CA siégeant à la Commission des Questions Sociales indiquent qu'une remise à plat des différents métiers de l'exploitation est à l'étude. En attendant, des accords très généraux avec l'AFDAS doivent intervenir d'ici la fin de l'année, pour la mise en place du Droit Individuel de Formation.
- Transmission : Les membres du groupe et du CA qui ont repris des cinémas, se proposent de faire bénéficier de leur expérience les candidats à la reprise qui souhaiteraient obtenir des conseils.

5 - Relations distributeurs / Programmation / Accès aux copies

Jacques Daumas, Jacques Fretel, Christine Beauchemin-Flot

Le groupe prévoit de rencontrer le DIRE et le SDI prochainement.

6 - Baromètre Scare / Rentrak

Christine Beauchemin-Flot, Martin Bidou

Le groupe fait part de ses entretiens avec la presse professionnelle pour relayer le baromètre. Film Français, Ecran Total et Côté Cinéma ont tous donné leur accord pour publier ce baromètre.

Le Film Français souhaite établir un partenariat exclusif.

Ecran Total et Côté Cinéma n'exigent pas une exclusivité.

Par contre, le Film Français est trois fois plus lu dans le secteur du cinéma et de l'exploitation qu'Ecran Total. Le CA se prononce contre l'idée d'exclusivité. Le groupe retournera voir le Film Français pour lui faire part de cette décision et savoir si une non-exclusivité peut être obtenue.

7 - Evénements / Services aux adhérents

Jacques Daumas, Pascal Robin

L'organisation des Journées professionnelles du Festival des Arcs a été approchée. Des tarifs spéciaux d'inscription sont négociés pour les adhérents du Scare. 3 ateliers sont en cours de préparation. Le groupe propose aux Journées des thématiques pour ces ateliers (services innovants concernant distributeurs et exploitants).

6 – Questions diverses

Michel Humbert indique que le Bureau et Conseil Fédéral de la Fédération se renouvelle en janvier. Le bureau est reconduit à l'exception d'Eric Lengrand qui le quitte.

Il rappelle le calendrier des réunions fédérales :

- bureau : une fois par mois
- Conseil Fédéral : 5 fois par an
- Comité de réflexion 10 fois par an

La séance est levée à 14h15.